

Informations concernant la réunion du Groupe de négociation  
de l'OMC sur la facilitation des échanges  
des 22 et 23 mars 2005

Toni Matsudaira

L'OMC a tenu une réunion du Groupe de négociation sur la facilitation des échanges à son siège les 22 et 23 mars 2005. Le Secrétariat a assisté à cette réunion, de même que les Secrétariats du FMI, de l'OCDE, de la CNUCED et de la Banque mondiale. Plus de 200 délégués étaient présents; certains Attachés douaniers en poste à Bruxelles ont également assisté à la réunion.

Dix propositions ont été présentées, outre les neuf qui avaient été formulées lors de la réunion précédente, au sujet de l'Article X du GATT (transparence; impartialité; et recours) et de l'Article VIII (redevances et formalités): le Japon et la Mongolie (redevances, formalités commerciales moins restrictives, obligations et contrôles, coordination des services aux frontières, etc.), la Corée (formalités commerciales moins restrictives, obligations et contrôles, coordination des services aux frontières, durée standard du traitement, etc.), l'Australie et le Canada (sécurité monétaire), le Canada (coordination des services aux frontières), l'Ouganda et les Etats-Unis (sécurité monétaire, prohibition des redevances consulaires), la Nouvelle-Zélande (observations préalables, critères objectifs de classement tarifaire, etc.), Taïpei chinoise (redevances), la Chine (publication des informations, point d'information, consultation préalable).

Des observations et des questions et réponses ont ensuite été formulées au sujet de ces propositions. Certaines délégations ont demandé des précisions concernant les termes utilisés dans les propositions et se sont interrogées sur les liens existant entre les thèmes proposés et le mandat des négociations. En outre, de nombreux pays en développement ont souligné l'importance du traitement spécial et différencié, des possibilités de mise en oeuvre par rapport aux engagements pris, et du soutien au renforcement des capacités.

Le Secrétariat a présenté l'Etude sur le temps nécessaire pour la mainlevée et fourni des informations concernant le logiciel relatif à cette Etude qui a été mis au point en coopération avec la Banque mondiale et que l'OMD soumet actuellement à d'ultimes

vérifications.

La Banque mondiale a fourni des informations au sujet de son projet visant à appuyer les négociations qui comprend trois éléments : la création d'un mécanisme de coordination à l'échelon national; l'analyse des propositions formulées; et la communication entre Genève et la capitale. Elle procédera à plusieurs projets pilotes, par exemple en Jamaïque en avril; en Ouganda et au Sri Lanka en mai. Elle annonce que le projet bénéficiera du soutien et de la participation totale de l'OMD.

La prochaine réunion se tiendra les 2-3 mai; l'OMD y est invitée, de même que les autres organisations internationales.